

COMMUNE

DE

VELESMES-ECHEVANNE

70100

Mail : commune-de-velesmes@orange.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION

DE CONSEIL MUNICIPAL DU

2 SEPTEMBRE 2020

Membres présents : Céline BERTHIER, Stéphane GAULIARD, Jean-Paul GEOFFROY, Thierry JACQUIN, Manon JAYET, Simon LAFFAITEUR, Frédéric MOREL, Stéphane PARIS, Philippe RACINE, Christelle ROBBE

Membre absent représenté : Laurent JARROT a donné pouvoir à Stéphane PARIS

La séance est ouverte à : 20h

Secrétaire de séance : Manon JAYET

Date de convocation : 27 août 2020

Date d'affichage : 3 septembre 2020

Le Maire propose l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour :

Encaissement chèque

1 – Révision loyer de la Poste (MAM)

Le Maire rappelle que le logement de la Poste située Route de Vesoul est louée à l'association Les Mères Veillent depuis septembre 2017. Le logement est utilisé en tant que Maison d'Assistants Maternelles et l'association avait demandé à bénéficier d'un loyer modéré pour démarrer son activité. Le bail de 3 ans arrivant à son terme, il convient de le réviser.

Le Maire propose d'arrêter le loyer à la somme de 450€ à compter du 1^{er} septembre 2020.

Vote à l'unanimité

2 – Adhésion aux services communs de la CCVG

Le Maire expose au Conseil Municipal que les services communs de la Communauté de Communes Val de Gray constituent l'outil juridique le plus abouti en matière de mutualisation. Il permet de regrouper les services et équipements d'un EPCI à fiscalité propre et de ses communes membres, de mettre en commun des moyens afin de favoriser l'exercice des missions de ces structures contractantes et de rationaliser les moyens mis en œuvre pour l'accomplissement de leurs missions.

C'est pourquoi le Maire propose d'adhérer aux services communs mis à disposition des communes membres de la Communauté de Communes Val de Gray, définis ci-après.

Les missions des services mis à disposition sont :

Missions du Pôle Technique et logistique : Eclairage public – Garage - Bâtiments (tous corps de métiers) - Banque de matériels - Entretien VRD - Interventions sur la maintenance et l'entretien des véhicules et du petit matériel.

Missions du Pôle Ingénierie : Pilotage, élaboration et suivi des projets - Recherche et suivi des financements des projets (recherche de subventions).

Vote à l'unanimité

3 – Mise en œuvre du RIFSEEP

Le Maire propose d'instaurer le RIFSEEP et d'en déterminer les critères d'attribution au profit des agents titulaires et contractuels de droit public justifiant d'une ancienneté de service continu d'au moins 3 mois employés par la commune.

Le RIFSEEP comprend 2 parts :

- l'indemnité de fonctions, des sujétions et d'expertise (IFSE) liée au poste de l'agent et à son expérience professionnelle

- le complément indemnitaire annuel (CIA) versé selon l'engagement professionnel et la manière de servir de l'agent

Le Maire propose d'instaurer à compter du 01/09/2020, au profit des agents titulaires et contractuels de droit public justifiant d'une ancienneté de service continu d'au moins 3 mois employés par la commune l'IFSE et le complément indemnitaire dans les conditions indiquées, étant entendu que ce nouveau régime indemnitaire se substitue aux primes suivantes IFTS, IAT, IEMP.

Vote à l'unanimité

4 – Remboursement destruction de la serre

Le Maire rappelle les incidents ayant eu lieu fin juin à proximité du Stade du pré neuf sur la serre de la Commune. Les familles concernées ont décidé de procéder au remboursement du coût d'achat de la serre à savoir 168€.

Le Maire propose d'accepter la proposition des familles et de facturer chaque famille comme convenu avec celles-ci.

Vote à l'unanimité

5 – Frais du local de la Vie au Village

Le Maire présente le montant des factures avancé par l'association la Vie au Village pour le coût des ordures ménagères et de l'eau, à savoir un total de 201,10 €.

Comme convenu lors du précédent mandat, le Maire propose que la Commune rembourse les frais à l'association la Vie au Village.

Vote à l'unanimité

6 – Achat d'un véhicule de service

Le Maire signale la nécessité d'acquérir un véhicule de service. Il propose que la commune se dote d'un véhicule utilitaire de bonne occasion. Ce véhicule devra permettre à l'employé communal de transporter les différents matériels dont il a besoin.

Il propose que la commune consacre entre 3000€ et 5700€ pour cet achat.

Vote à l'unanimité

7 – Aménagement carrefour à Echevanne

Le Maire indique les difficultés rencontrées par les poids lourds à l'intersection entre la route de Gray et la Rue de Battrans à Echevanne. Après échanges et visite sur place avec les services du Département et Madame Claudy Chauvelot-Duban, il est nécessaire d'aménager le carrefour.

Le département prend en charge une partie des travaux.

Vote à l'unanimité

Le Maire présente le devis représentant la part de la commune, proposé par Velet Terrassements TP d'un montant de 8 224 HT €.

Le conseil décide de faire d'autres devis comparatifs avant d'engager les travaux.

8 – Encaissement chèque

Le Maire indique que les assurances Groupama ont envoyé un chèque de 3196,72€ d'indemnisation suite accident.

Vote à l'unanimité

Questions diverses

Demande du club de foot Les 2 Vels pour que la commune dépose une déclaration en Préfecture pour pouvoir accueillir plus de 10 personnes lors des matchs

Les travaux des vestiaires du stade du Pré Neuf ont été effectués par les bénévoles du club, voir pour les frais avancés

Préparation courriers pour entretien des haies et des berges

Présentation du bilan financier forestier 2019, faire le point avec le garde forestier

Aménagement du carrefour d'Onay, présentation d'un courrier de la part du monde agricole. Une entrevue a eu lieu le 1er septembre avec les services du Département pour faire un essai avec l'implantation de STOP

Pompiers : l'effectif de l'équipe se réduit, proposition pour recruter et former l'employé communal

Faire un état des lieux sur la voirie (chemins communaux et chemins appartenant au syndicat de voirie)

La séance est levée à 23h25

**Le Maire,
JP Geoffroy**

